

Sujet: [INTERNET] enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE

De : Thibault MAHIEU <t.mahieu@amisdelatelier.org>

Date : Fri, 12 Oct 2018 07:07:34 +0000

Pour : "'pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr'" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

M. Le président de la commission d'enquête

NON A L'USINE DE METHANISATION

Je tiens par ce mail à donner **mon avis défavorable** à l'implantation de cette usine sur le site de la ZAC la Ribière.

En effet il semble déraisonnable d'implanter une telle usine au sein d'une agglomération. Je ne suis pas contre un tel projet mais est-il justifié de le réaliser en pleine agglomération ?

. Au point de vue économique : il n'y aura que 2 à 3 postes de créé.

. Au point de vue écologique : Malgré cette source d'énergie propre, il me semble que le trafic routier que ce projet va engendrer (46 camions/ jour) aura un bilan carbone plus que néfaste que bénéfique. En effet le trafic entre l'allier et l'agglomération de Limoges va dégager énormément de CO2. Puisque la plupart des résidus seront envoyés dans l'allier, il serai plus intéressant d'implanter une tel usine dans cette région qui de plus possède énormément de zones propices pour son implantation.

. Au point de vue environnemental : La circulation qui va augmenter, l'odeur nauséabonde et le bruit engendré par une telle entreprise n'a qu'un impact négatif sur les résidents proches.

Je ne vois donc aucun intérêt a une telle implantation d'usine sur se site.

Cordialement,

Thibault MAHIEU
Moniteur d'atelier espace vert
Fondation les Amis de l'Atelier
ESAT La Ribière
19 rue Archimède
87000 LIMOGES
06 98 42 39 49